



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 13. INT. 183

Déposé le : 12. 11. 13

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précisés pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

A9b : l'OFROU se moque du Nord vaudois !

Texte déposé

Depuis le dépôt en 2007 du postulat Mange qui s'insurgeait de la dangerosité de l'autoroute A9b et des interpellations de nos collègues Maillefer en 2011 et Nicolet en 2012, on constate que peu de choses ont changé.

Les accidents sont malheureusement toujours d'actualité comme le tragique carambolage du 3 novembre 2013.

La commission d'étude du postulat et ceux qui ont suivi de près ce dossier ont insisté sur la séparation physique des voies de circulation par la pose d'une berme centrale métallique.

On sait que depuis le 1er janvier 2008 ce tronçon d'autoroute a passé en mains de l'OFROU, mais au vu des problèmes récurrents, on ne peut plus rester dans l'attente d'autant plus que les premiers travaux entrepris laissent perplexes.

Je pose donc les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1) Quelle stratégie a conduit l'OFROU à faire installer d'abord des balises blanches sur la ligne médiane?

2) Pourquoi l'OFROU n'a pas procédé immédiatement à la séparation physique des voies de circulation sur la totalité du parcours?

3) A quelle date la sécurisation de ce tronçon sera-t-elle enfin terminée?

4) On a pu lire dans la presse l'hypothétique création d'une 4ème voie aux coûts probablement exorbitants. Info ou intox? L'OFROU veut-elle faire deux fois les travaux?

5) A quoi en sont les tractations avec les Douanes / Polices CH / VD / Communes pour faire face à l'engorgement quotidien du trafic aux abords de la douane de Vallorbe?

Au vu des points mis en évidence, il est urgent que cela change et vite!

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses

← Qu'entend faire le
Conseil d'Etat ?

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



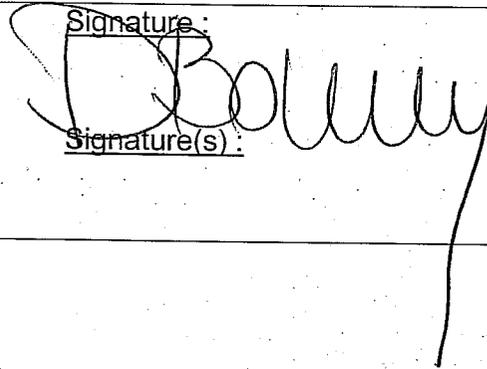
Nom et prénom de l'auteur :

Dominique Bonny

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

Signature(s) :



Liste des députés signataires – état au 1^{er} octobre 2013

Kappeler Hans Rudolf	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Kernen Olivier	Oran Marc	Schobinger Bastien
Kunze Christian	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Payot François	Schwab Claude
Lachat Patricia	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Luisier Christelle	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Maillefer Denis-Olivier	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Manzini Pascale	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Marion Axel	Probst Delphine	Treboux Maurice
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meienberger Daniel	Renaud Michel	Vallat Patrick
Meldem Martine	Rey-Marion Ailette	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Rezso Stéphane	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neiryneck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre	Züger Eric